



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 30 juillet 2021  
(OR. en)

11118/21  
ADD 1

DENLEG 57  
FOOD 34  
SAN 481

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	27 juillet 2021
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D074084/03 ANNEXE
Objet:	ANNEXE du RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION modifiant le règlement (CE) n° 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales de certaines denrées alimentaires en alcaloïdes opioïdes

---

Les délégations trouveront ci-joint le document D074084/03 ANNEXE.

p.j.: D074084/03 ANNEXE

Bruxelles, le **XXX**  
SANTE/10248/2021 ANNEX  
(POOL/E2/2021/10248/10248-EN  
ANNEX.docx) D074084/03  
[...](2021) **XXX** draft

ANNEX

**ANNEXE**

**du**

**RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION**

**modifiant le règlement (CE) n° 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales de  
certaines denrées alimentaires en alcaloïdes opioïdes**

## ANNEXE

À la section 8 de l'annexe du règlement (CE) n° 1881/2006, la rubrique suivante est ajoutée:

«Denrées alimentaires ( <sup>1</sup> )		Quantité maximale (mg/kg)
8.5.	<b>Alcaloïdes opioïdes(*)</b>	
8.5.1.	Graines de pavot entières, broyées ou moulues mises sur le marché pour le consommateur final	20
8.5.2.	Produits de boulangerie (***) contenant des graines de pavot et/ou leurs produits dérivés (***)	1,50

- (\*) La teneur maximale se réfère à la somme de la morphine et de la codéine, pour laquelle un facteur de 0,2 est appliqué à la teneur en codéine. Par conséquent, la teneur maximale se réfère à la somme de morphine + 0,2 codéine.
- (\*\*) Les produits de boulangerie comprennent également les amuse-gueule et en-cas prêts à consommer à base de farine.
- (\*\*\*) L'exploitant du secteur alimentaire qui fournit les graines de pavot à l'exploitant du secteur alimentaire qui fabrique les produits de boulangerie fournit les informations nécessaires pour permettre au fabricant des produits de boulangerie de mettre sur le marché des produits conformes à la teneur maximale. Ces informations comprennent, le cas échéant, des données analytiques.»